

Monsieur / Madame,

Les représentants du personnel CGT au F3SCT souhaitent alerter à nouveau, avec gravité et détermination, sur la dégradation continue des conditions de travail au sein de l'établissement.

Aujourd'hui, les agents, quelle que soit leur fonction ou leur statut, expriment une souffrance profonde au travail. Cette réalité est largement partagée, mais elle ne semble ni pleinement entendue ni réellement prise en compte.

Un sentiment de perte de sens s'installe durablement. Les agents ne se reconnaissent plus dans l'exercice de leurs missions, faute de moyens, de reconnaissance et de conditions de travail compatibles avec un service public de qualité.

Cette situation génère fatigue, épuisement, démotivation et inquiétude croissante pour l'avenir. Elle fragilise les collectifs de travail et met en tension l'ensemble des équipes.

À l'approche de la période estivale, nos inquiétudes sont renforcées. Les agents sont déjà éprouvés et les conditions à venir risquent d'aggraver encore une situation déjà critique.

Nous rappelons que l'employeur a l'obligation de protéger la santé physique et mentale des agents. Or, à ce jour, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des difficultés rencontrées sur le terrain.

Face à cela, **nous demandons à la direction de prendre immédiatement des mesures concrètes et adaptées pour protéger les agents et enrayer cette dégradation des conditions de travail.**

Les agents assurent aujourd'hui leurs missions au prix de leur santé. Cette situation ne peut plus durer.

**Nous demandons que la présente motion soit intégralement inscrite au procès-verbal de la séance.**

**Nous informons également que cette motion sera transmise à l'Inspection du travail, aux deux médecins du travail de l'établissement, à l'Agence Régionale de Santé (ARS), ainsi qu'aux députés.**

CH Emile DURKHEIM  
Dr Françoise PORTAZ  
RPPS : 10003812566  
Médecin en santé au travail

Dr PORTAZ  
